

Arrondissement
de Boulay

**Extrait du Procès-verbal
des Délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des Conseillers
élus : 23

Séance du 11 juin 2020

sous la présidence de M. Edmond Bettinger, Maire

Conseillers
en fonction : 23

Conseillers
présents : 22

OBJET : Création des commissions communales.

L'an deux mil vingt et le onze juin, à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle socioculturelle en raison de la lutte contre le Covid-19. Sous la Présidence de M. Edmond Bettinger, Maire.

Présents : M. Edmond BETTINGER ; Mme Nicole PERSEM ; M. Pascal PAPST ; Mme Cindy BERTRAND ; M. Laurent NOEL ; Mme Estelle DECHOUX-DOYEN ; M. Sébastien QUENTIN ; Mme Bernadette KLEMENC ; Mme Doris GUYON ; M. Serge SOBOLSKY ; Mme Corinne BRANCHE-ARQUER ; Mme Marie Christine SPOREN ; M. Cyrille DALSTEIN ; M. Jérôme LICHNER ; Mme Audrey GRAF ; M. Christophe FISTAROL ; M. Nicolas WEBER ; M. Valentin BECK ; Mme Patricia HARTER ; Mme Vanessa TERRY ; M. Michel BAUER ; Mme Quira BASTIAN.

Absent (s) ayant donné procuration :

Absent (s) excusé (s) : Mme Marjorie SCHILZ-HENNINGER

Secrétaire de séance : M. Nicolas WEBER.

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Aussi, je vous propose de créer cinq commissions municipales.

- 1 - Commission travaux
- 2 - Commission sécurité
- 3 - Commission gestion du patrimoine
- 4 - Commission fêtes et cérémonies
- 5 - Commission des finances

Je vous propose que le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission soit variable en fonction des candidatures d'élus sur les diverses thématiques.

Je vous propose donc, Mesdames, Messieurs, d'adopter la délibération suivante :

Article 1 : Le Conseil Municipal adopte la liste des commissions municipales suivantes :

- 1 - Commission travaux
- 2 - Commission sécurité
- 3 - Commission gestion du patrimoine
- 4 - Commission fêtes et cérémonies
- 5 - Commission des finances

Article 2 : Après appel à candidatures, en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, désigne au sein des commissions suivantes :

1 - Commission travaux :

- M. Edmond Bettinger
- M. Laurent Noel
- M. Sébastien Quentin
- M. Cyrille Dalstein
- M. Serge Sobolsky

2 - Commission sécurité :

- M. Edmond Bettinger
- M. Pascal Papst
- M. Laurent Noel
- M. Cyrille Dalstein
- M. Christophe Fistarol
- M. Jérôme Lichner
- Mme Marie Christine Sporen

3 - Commission gestion du patrimoine :

- M. Edmond Bettinger
- Mme Nicole Persem
- M. Pascal Papst
- Mme Cindy Bertrand
- Mme Audrey Graf
- M. Serge Sobolsky
- Mme Marie Christine Sporen

4 - Commission fêtes et cérémonies :

- M. Edmond Bettinger
- Mme Nicole Persem
- M. Pascal Papst
- Mme Cindy Bertrand
- Mme Estelle Dechoux-Doyen
- M. Cyrille Dalstein
- Mme Audrey Graf
- Mme Doris Guyon
- M. Jérôme Lichner
- Mme Marie Christine Sporen
- M. Nicolas Weber
- M. Michel Bauer
- Mme Vanessa Terry

5 - Commission des finances :

- M. Edmond Bettinger
- M. Cyrille Dalstein
- M. Jérôme Lichner
- Mme Marie Christine Sporen
- M. Nicolas Weber
- Mme Quira Bastian

Publié le : 11.06.2020

POUR COPIE CONFORME

Fait et délibéré le 11.06.2020

Tous les membres présents ont signé au registre

Ham-sous-Varsberg, le 11.06.2020

Le Maire : Edmond Bettinger